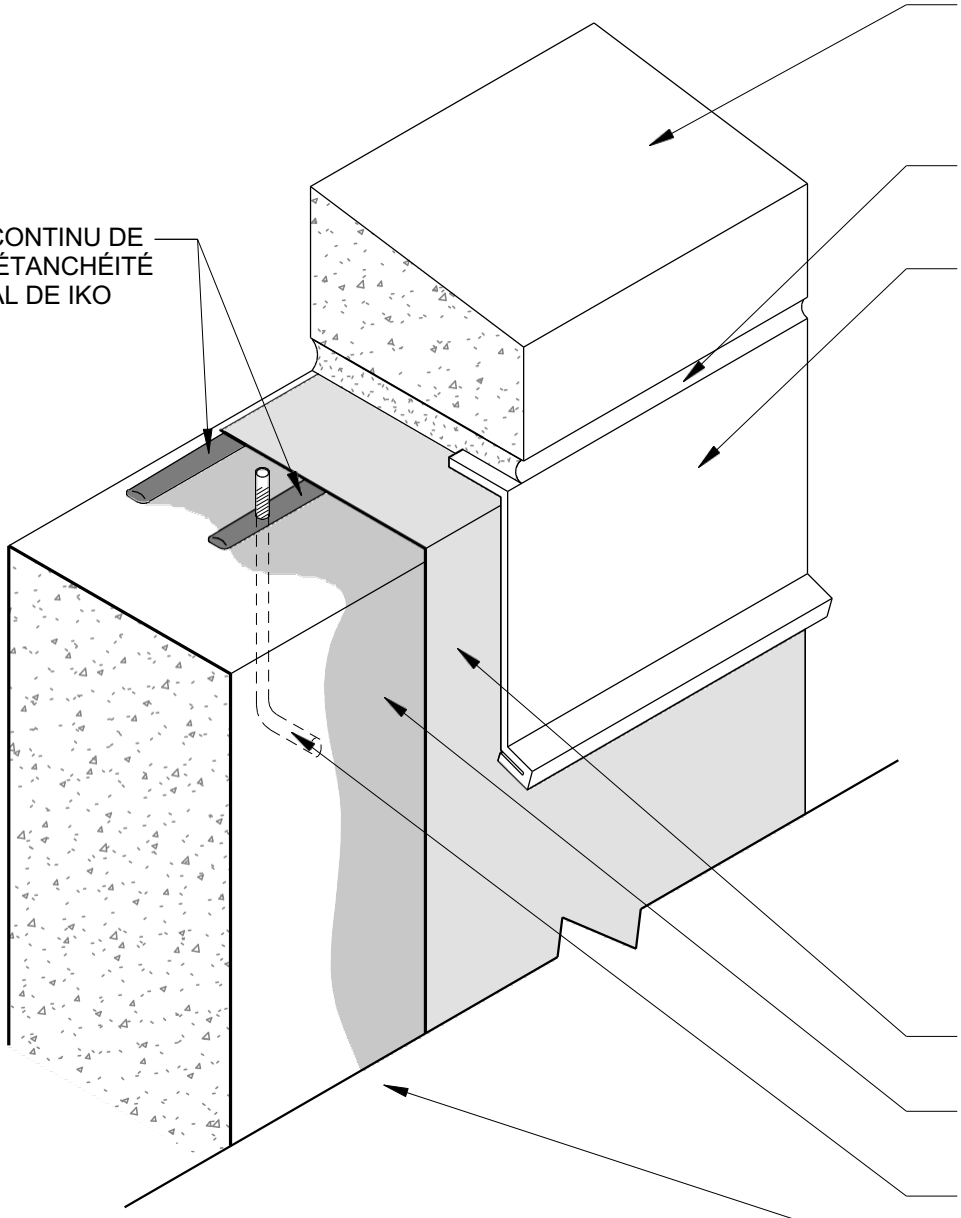


NOTES :

1. CONSULTER IKO.COM/COMM POUR OBTENIR LES INFORMATIONS D'INSTALLATION LES PLUS RÉCENTES.
2. TOUS LES TRAVAUX DE MENUISERIE OU DE FERBLANTERIE DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET RÉALISÉS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DES NORMES LOCALES OU AUX SPÉCIFICATIONS DU PROJET. CES ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS ET APPROUVÉS PAR UN PROFESSIONNEL DE LA CONCEPTION AGRÉÉ. IKO DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS OU LES DOMMAGES CAUSÉS AU SYSTÈME DE TOITURE EN RAISON D'UNE INSTALLATION DÉFECTUEUSE.
3. LA FIXATION DE LA PIERRE DE COURONNEMENT RELÈVE DE LA RESPONSABILITÉ DU PRESCRIPTEUR.
4. LA PATTE DE FIXATION DU BOULON D'ANCRAGE DOIT ÊTRE INSTALLÉE CONFORMÉMENT AUX NORMES DE MAÇONNERIE ET AUX CODES DE CONSTRUCTION LOCAUX.
5. LA MEMBRANE TPO INNOVI DE IKO DOIT S'ÉTENDRE JUSQU'À LA FACE EXTÉRIEURE DU MUR.
6. APPLIQUER UN CORDON CONTINU DE MASTIC D'ÉTANCHÉITÉ INNOVISEAL DE IKO SOUS LA MEMBRANE, LE LONG DE TOUT LE BORD DU TPO ET DU MUR, AINSI QU'AUTOUR DE L'ANCRAGE.

Titre : TERMINAISON AU SOMMET DU MUR AVEC UNE PIERRE DE COURONNEMENT	Numéro de détail : T-T-11

Date de pub. : 01/08/2025	Durée maximale de la garantie : 20 ans	Pas à l'échelle

IKO COMMERCIALE® Spécifiez en toute Confiance.

INNOVI™ TPO